

# Communiqué de presse

## Nouvelle présidente du Conseil de fondation de Protection de l'enfance Suisse

**Berne, 9 septembre 2026 – Le 1<sup>er</sup> janvier 2027, Paola Riva Gapany prendra la présidence du Conseil de fondation de Protection de l'enfance Suisse. Elle succèdera à Yvonne Feri, ancienne conseillère nationale et membre du PS. Yvonne Feri préside la fondation depuis 2016 et se retire après une décennie couronnée de succès. Paola Riva Gapany, fine connaissance de l'organisation et des fondements spécifiques de son activité, en assumera la présidence. Elle possède les compétences requises pour favoriser le développement de Protection de l'enfance Suisse et renforcer notamment son ancrage en Suisse romande.**

Durant son mandat de présidente (2016-2026), Yvonne Feri a accompagné Protection de l'enfance Suisse dans une phase de développement déterminante pour la protection des enfants en Suisse. Sous sa présidence, le secrétariat a poursuivi sa professionnalisation ainsi que l'engagement politique et sociétal de Protection de l'enfance Suisse. L'inscription de l'éducation sans violence dans le Code civil le 1<sup>er</sup> juillet 2026 a constitué une étape majeure. Dès 2013, Yvonne Feri, pionnière en la matière, avait déposé une motion au Parlement pour inscrire cette disposition dans la loi, qui n'avait alors pas abouti. Par la suite, sous sa direction, Protection de l'enfance Suisse a plaidé avec conviction en faveur de son inscription et d'un changement sociétal, notamment avec la campagne de sensibilisation « Il y a toujours une alternative à la violence », vue 52 millions de fois au cours de ses huit années d'existence.

### Dix ans d'engagement en faveur de la protection de l'enfance

Avec Yvonne Feri, Protection de l'enfance Suisse a également plaidé avec force pour la protection des enfants et des adolescent·e·s contre les violences sexuelles dans le monde physique comme dans l'espace numérique, en œuvrant pour soutenir la stratégie de lutte contre la pédocriminalité, pour le lancement du service national de signalement clickandstop.ch, géré conjointement avec la Fondation Guido Fluri et fedpol, et en s'engageant collectivement contre les infractions sexuelles en ligne envers les jeunes. Avec son expertise dans le domaine de l'action politique, elle a aussi apporté un soutien précieux à Protection de l'enfance Suisse lors d'importantes évolutions sur le plan politique. Au cours de sa présidence, elle a inscrit à l'ordre du jour du Parlement et du Conseil fédéral des questions telles que la détection précoce et systématique des atteintes au bien-être des enfants et des adolescent·e·s ainsi que l'impact des violences domestiques sur ces jeunes. Elle a aussi été à l'origine du rapport du Conseil fédéral sur les infractions sexuelles en ligne. Ces évolutions ont conduit à la campagne nationale de sensibilisation « Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne », mise en œuvre par Protection de l'enfance Suisse en collaboration avec des partenaires renommés issus du monde des affaires et des poursuites pénales.

Yvonne Feri s'est toujours distinguée par sa sensibilité aux questions de protection de l'enfant, avec un intérêt particulier pour la protection des plus jeunes. Durant ses dix années de mandat, elle a toujours été à l'écoute des préoccupations du secrétariat et l'a guidé avec détermination au fil des périodes plus sereines comme des plus exigeantes. Nous lui adressons nos remerciements pour son inlassable engagement en faveur de la protection des enfants en Suisse et pour le soutien apporté durant des années à nos activités opérationnelles.

« Yvonne Feri a marqué Protection de l'enfance Suisse par son engagement, son sens politique aigu et son positionnement clair en faveur des droits et de la protection des enfants. Nous la remercions sincèrement pour son engagement de longue date et pour avoir contribué à d'importantes évolutions au sein de la fondation et dans le domaine de la protection de l'enfance en Suisse », déclare Regula Bernhard Hug, directrice de Protection de l'enfance Suisse.

### Continuité et nouvelles perspectives avec Paola Riva Gapany

Le 1<sup>er</sup> janvier 2027, Paola Riva Gapany qui connaît déjà très bien Protection de l'enfance Suisse et son orientation stratégique en prendra la présidence. Membre du Conseil de fondation (2011-2021), elle a contribué à l'élaboration de la stratégie 2020-2030 et accompagné la mise en œuvre des priorités de la fondation, telles que

la sensibilisation à une éducation sans violence, le travail politique et l'évolution des offres de prévention. Son mandat court jusqu'au 31 décembre 2029.

Juriste, Paola Riva Gapany apporte de solides connaissances juridiques et un ancrage marqué dans le domaine des droits de l'enfant. Cette expertise revêt une grande importance pour Protection de l'enfance Suisse ; la protection des enfants s'étend en effet de plus en plus à divers domaines de la vie – de leur environnement familial et institutionnel à l'espace numérique.

Forte de son expérience personnelle en tant que députée au Grand Conseil du canton du Valais, Paola Riva Gapany connaît en outre les processus politiques. Son ancrage en Suisse romande jette un pont entre les régions linguistiques et renforce la dimension nationale de Protection de l'enfance Suisse. Elle réunit ainsi les compétences nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre des objectifs stratégiques de la fondation tout en répondant aux nouveaux enjeux de la protection de l'enfant.

« En la personne de Paola Riva Gapany, nous accueillons une présidente qui connaît notre organisation, notre stratégie et nos thèmes depuis des années. Elle allie continuité, expertise juridique, notamment en matière de droits de l'enfant, ainsi qu'un solide ancrage en Suisse latine. Elle réunit ainsi les conditions essentielles pour poursuivre l'engagement de Protection de l'enfance Suisse en faveur d'une protection de l'enfance efficace et moderne dans toute la Suisse », déclare Bernhard Hug.

« La protection et les droits des enfants sont au cœur de mon activité professionnelle et politique depuis de nombreuses années. L'engagement en faveur des personnes vulnérables, et en particulier des enfants, me tient personnellement à cœur. En tant que future présidente du Conseil de fondation, je me réjouis de pouvoir mettre mes connaissances et ma longue expérience en matière de protection de l'enfant au service des enfants en Suisse. Ancienne membre du Conseil de fondation, je connais très bien le travail de Protection de l'enfance Suisse et j'adhère pleinement aux valeurs de l'organisation. Je me réjouis de travailler avec le Conseil de fondation et le secrétariat afin de poursuivre le développement de la fondation et relever les défis à venir », a déclaré la nouvelle présidente du Conseil de fondation à propos de son élection.

Yvonne Feri reste présidente du Conseil de fondation jusqu'au 31 décembre 2026. Paola Riva Gapany prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

## Contact

Tamara Parham

Responsable de la communication / Membre de la direction

+41 31 384 29 19

[tamara.parham@kinderschutz.ch](mailto:tamara.parham@kinderschutz.ch)

**Protection de l'enfance Suisse** est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, à des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.